Le Tour de France

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

EN SUIVANT LA COURSE

Le départ de Belfort est un des plus matinaux du Tour — 6 h. 15. Les 81 coureurs qualifiés repartent sous une petite pluie fine qui ne cessera guère pendant la matinée.

A Montbéliard (18me kilomètre), un passage à niveau fermé oblige les coureurs à passer par un étroit tunnel. Gianello en profite pour s'échapper; il est rejoint par Amberg, Lesueur et Antoine. Ces quatre coureurs, profitant de la confusion, font un effort pendant plusieurs kilomètres et prennent une avance de 3 minutes au quarantième kilomètre de la course. Les Belges mènent l'attaque et sous leur impulsion le peloton se rapproche peu à peu, pour rejoindre les fugitifs au soixante-dix-septième kilomètre.

Plusieurs incidents de course retardent Fournier et Meulenberg, qui crevent, Cogan, qui casse son guidon; Goasmat, qui brise une roue, mais lorsque les quatre fugitifs de Montbéliard ont été rejoints, l'allure tombe à 25 à l'heure et tous les retardataires en profitent pour rejoindre. A Pontarlier, le dernier groupe fait sa réapparition.

Un abandon toutefois se produit: celui du Luxembourgeois Kraus.

L'allure est toujours très lente jusqu'au ravitaillement de Champagnole, où tous les coureurs prennent en même temps leur musette. La pluie s'est mise à tomber de nouveau, plus violente que le matin. Aucun lâchage ne se produit avant le cent cinquantième kilomètre. A ce moment, les défaillances commencent et le peloton se réduit quelque peu. Avant Morez, un groupe de vingt et un coureurs, parmi lesquels Archambaud, Speicher et la plupart des favoris, se détache, mais il est rapidement rejoint et à Morez il y a encore plus de cinquante coureurs ensemble. Ceux-ci effectuent tous ensemble la montée du col de la Faucille. Les Français sont en tête du peloton et mènent à une allure régulière. Dans les derniers mètres de la montée, Marcaillou démarre et remporte la prime au sommet.

Dans la descente, Mithouard passe en tête et arrive le premier à Gex. Il est rejoint par Archambaud, Speicher, Le Grevès, Cogan, Neuville, Kint, Wierinckx, Magne, Heymann et Ducazeau. Ces dix coureurs ont, dans la traversée de Genève, 30 secondes d'avance sur R. Maes, Danneels, Ezli, Bulla et Bertocco.

Plus loin, à une minute suivent: Magne, S. Maes, Vervaecke, Blutz, A. Van Schendel, les frères Clemens, Lesueur, Level, Vietto, Tanneveau, Marcaillou, Amberg et Passat.

Lorsque, de nouveau, on franchit la douane pour rentrer en France les écarts ont diminué. Avant Thonon, les leaders sont rejoints par le deuxième groupe, puis par une grande partie du troisième grâce à la fermeture d'un autre passage à niveau.

C'est au sprint qu'est jugée l'arrivée à Evian. Le Grevès, Wierinckx, Danneels, le touriste-routier Bertocco et Speicher terminent presque sur la même ligne séparés seulement par une demi-roue les uns des autres, dans l'ordre que nous venons d'indiquer.

Le Grevès, de fait, bénéficie d'une minute 30 secondes de bonification. Wierinckx a droit à 45 secondes de bonification.

Dans la descente de la Faucille, Gyssen et Lemay ont été victimes de crevaisons. La prime spéciale accordée chaque jour a été gagnée pour la troisième fois consécutive par Albert Van Schendel.

(Lire la suite en VIE SPORTIVE).

Le programme du "Parti social français"

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le propriétaire d'une imprimerie entend faire respecter ses droits

Château-Thierry, 11 juillet. — Le propriétaire de l'imprimerie Gaston Gagniard, qui compte environ 50 ouvriers et ouvrières, et qui est occupée depuis dix jours, s'est pourvu en refere devant M. Boucquet, président du Tribunal civil de Château-Thierry, lui demandant de faire respecter ses droits de propriétaire et d'ordonner, au besoin par la force armée, l'évacuation immédiate des ateliers. Le président Boucquet a rendu une ordonnance conforme.

Des ouvriers condamnés pour violation de domicile par l'occupation d'usine

Bordeaux, 11 juillet. — Pour la première fois, à Bordeaux, le Tribunal correctionnel avait à se prononcer sur la violation de domicile constituée par l'occupation d'usines par les ouvriers en grève. Il s'agissait, en l'occurence, de la maison Regourd, constructeur-mécanicien, employant une trentaine d'ouvriers.

Treize de ceux-ci étaient prévenus du fait de violation de domicile et d'entrave à la liberté du travail. Ils avaient effectivement occupé, par la force, les ateliers pendant les 28 jours que dura le conflit. Le jugement a été rendu, par défaut, en l'absence des prévenus.

Les prévenus ont été condamnés à 25 fr. d'amende chacun et au franc de dommages-intérêts réclamé par la partie civile.

Une société dont les ateliers sont occupés dépose son bilan

Metz, 11 juillet. — La Société des emballages métalliques de Metz, occupée depuis douze jours par les grévistes, a déposé son bilan. 150 ouvriers sont licenciés.

Un accord austro-allemand reconnaît l'indépendance de l'Autriche, qui déclare être un « Etat allemand »

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« 2° Chacun des deux gouvernements considère la forme politique intérieure existant dans l'autre pays, y compris la question du national-socialisme autrichien, comme une affaire intérieure concernant l'autre pays et sur laquelle il n'exercera aucune action directe ou indirecte;

« 3° Le Gouvernement fédéral autrichien maintiendra sa politique en général et en particulier à l'égard du Reich allemand, constamment sur les principes correspondant au fait que l'Autriche déclare être un Etat allemand. Par là, les protocoles romains de 1934 et leurs additifs de 1936, de même que la position de l'Autriche par rapport à l'Italie et à la Hongrie, co-signataires de ces protocoles, n'est pas affectée. Considérant que la détente souhaitée de part et d'autre ne peut être réalisée que si certaines conditions préalables sont posées par les gouvernements des deux pays, le gouvernement du Reich, ainsi que le Gouvernement fédéral autrichien créeront les conditions préalables nécessaires à cet effet, dans une série de mesures particulières ».

D'autre part, parmi les questions concrètes qui ont déjà fait l'objet de conversations entre MM. Schuschnigg et Von Papen et dont le règlement a été arrêté en principe, ou bien est encore réservé à des pourparlers ultérieurs, on cite:

1° L'amnistie qui sera décrétée avec les restrictions déjà annoncées; 2° La taxe de 1.000 marks à la sortie d'Allemagne que le Reich abolira par paliers successifs. Toutefois, le Gouvernement allemand ne se serait pas encore déclaré disposé à faire quant à l'exportation des devises, des facilités à ses voyageurs, à destination de l'Autriche; 3° Le port des insignes de la croix gammée ne serait autorisé que pour les ressortissants allemands dans des manifestations en local clos. Il sera permis d'arborer le drapeau allemand dans la même mesure et avec les mêmes restrictions que celui des autres nationalités; 4° le problème de l'immigration autrichienne et celui en particulier de la légion autrichienne, feront l'objet de négociations ultérieures.

En vue de l'application des quarante heures et des congés payés

Une conférence à l'hôtel Matignon

Paris, 11 juillet. — MM. Blum, Lebas, Spinasse, Bastid, Moch, Jouhaux et Frachon, ce dernier secrétaire général adjoint de la C.G.T., se sont réunis samedi matin à l'Hôtel Matignon pour examiner les problèmes de l'application des lois des 40 heures et des congés payés. Ils ont décidé de hâter les consultations légales du Conseil national économique et des organisations syndicales patronales et ouvrières afin d'obtenir la préparation rapide des décrets d'application de la loi des 40 heures.

En ce qui concerne les congés payés, ils ont noté que certaines industries, telles que le textile dans le Nord, la métallurgie dans la région parisienne ont déjà, par accord entre patrons et ouvriers, fixé la date d'application de ces congés pour ce mois-ci et le mois suivant. En exécution de cette loi, les travailleurs ont, en effet, droit à quinze jours de congé aussitôt qu'ils ont un an de présence, ou à une semaine, s'ils ont au moins six mois.

Dans les mines

Paris, 11 juillet. — On communique:

Les représentants du Comité central des houilleres et de la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol ont tenu, le 10 juillet, une première réunion pour examiner les conditions d'application pratique de la loi sur les congés payés et de la semaine de 40 heures.

Un accord de principe est intervenu pour l'octroi, dans toutes les exploitations houillères et selon des modalités qui seront précisées entre les organisations régionales, d'une semaine de congé avant le 1er octobre prochain. A partir de cette date, l'application des congés payés sera faite normalement sur la période annuelle s'étendant du 1er octobre au 30 septembre.

Après une large et loyale discussion des conditions d'application de la semaine de 40 heures et de leurs répercussions sociales et économiques, les délégués ont envisagé plusieurs modalités possibles, qui seront plus completement étudiées dans une prochaine réunion fixée au mardi 28 juillet.

Le Congrès de la Fédération des Sociétés de sténographie de France s'est ouvert à Lille

Le premier Congrès de la Fédération nationale des Sociétés de sténographie de France s'est ouvert samedi matin, 13, rue du Priez, à Lille.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait MM. Delguell et Leroy, président et vice-président; Izard, trésorier de la Fédération; Mlles Etieu, Tuffal, Mme Fombelle, M. André Pratte, Mlle Courcy, championne de France de dactylographie.

Les congressistes ont été reçus, vers 11 h. 30, à la Chambre de Commerce.

L'après-midi, un concours de dactylographie a eu lieu dans la salle de théâtre de l'Université, rue Auguste-Angellier.

LETTRE DE BRUXELLES

Les enquêtes parlementaires

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 11 JUILLET 1936.

L'émotion causée par les incidents parlementaires de cette semaine n'est pas encore calmée. Les révélations qui furent faites au Sénat sont graves. Personne ne le nie. Il y a eu des ministres, des sénateurs et des députés qui ont trafiqué de la politique et de leur mandat pour s'enrichir, enrichir leurs amis et les affaires dans lesquelles des « gangsters » sans conscience les faisaient entrer pour pouvoir trafiquer dans l'impunité.

L'atmosphère du pays reste empoisonnée par ces révélations et dans de nombreux milieux qui ne sont pas tous communistes, on en vient à demander que la Chambre vote la motion de M. Jacquemotte, tendant à la publication des procès-verbaux de la Commission parlementaire, dont on ne connait que les conclusions particulièrement sévères.

Rappelons-en deux indications: la justice actuelle est désarmée, faute de lois, pour punir la plupart des spéculations qui ont détroussé l'épargne; et les manœuvres pour profiter de la dévaluation de 1935 ont roulé sur plus de 800 millions de francs.

On fait remarquer, à juste titre, que beaucoup d'honnêtes gens, beaucoup d'affaires saines, beaucoup d'entreprises sont englobées dans la réprobation générale, alors qu'ils ont été durement secoués par la tempête économique, à laquelle ils n'ont cessé de faire face avec honneur. Il y a injustice évidente à ne pas faire toute la lumière possible pour que ces victimes qui continuent la lutte contre la tourmente ne soient pas confondues avec les aigrefins.

Il y a, dans ces procès-verbaux de la Commission d'enquête, des indications de nature à clarifier cette situation. D'autre part, comme des fuites et des révélations partielles et souvent tendancieuses se multiplient au sujet de ces procès-verbaux, la vérité s'obnubile de plus en plus. La publication de ces procès-verbaux mettrait la vérité en lumière. Puisque le Gouvernement ne s'y oppose pas en principe, on croit que la Chambre la votera et décidera aussi la seconde enquête rapide proposée par le Gouvernement. De nouveaux faits ont été révélés depuis la clôture de la première enquête. Une nouvelle information paraît nécessaire, ne fut-ce que pour savoir ce qu'ont de fondé les révélations faites au sujet de la Banque nationale et de la Caisse d'épargne.

Le Gouvernement, en effet, déclare que, jusqu'ici, les finances du pays n'ont subi aucun dommage. On souhaite que la nouvelle enquête aboutisse à la même conclusion pour la Caisse d'épargne.

Un grand journal de droite résume, ce matin, la situation:

« Il faut dissiper, dans le calme, l'atmosphère pestilentielle que les fautes de quelques-uns, exploitées par d'autres, ont créée, parce que l'œuvre de reconstruction ne se fera que dans la lumière et dans la propreté. »

S...

Le XVe Congrès fédéral des préparateurs et employés de pharmacie, à Lille

Le 15e Congrès Fédéral des Préparateurs et Employés de Pharmacie aura lieu à Lille les 12, 13 et 14 juillet.

Voici le programme:

Dimanche 12 juillet. — Bourse du Travail (salle Cnudde) travaux du Congrès: Vérification des mandats; rapport moral; rapport financier; durée du travail: a) Repos hebdomadaire collectif, b) Suppression des dérogations; c) Semaine anglaise; d) Semaine de 40 h.; e) Chômage; Problèmes pharmaceutiques: a) Statut professionnel; b) Autorisation d'ouverture de nouvelles pharmacies, c) Les spécialités pharmaceutiques; d) Les Assurances Sociales: prestations pharmaceutiques; Salaires, allocations familiales; Placement départemental et régional; Propagande, recrutement; Retraite et maison de retraite; Crise économique et situation nationale et internationale; Fédération internationale; Modification aux statuts; Election de la commission exécutive fédérale et des organismes fédéraux; Questions diverses.

Lundi 13 juillet. — Départ place du Beffroi, pour la visite des Œuvres sociales de la Ville de Lille.

A 12 h. réception des congressistes par la municipalité de Lille.

Mardi 14 juillet. — A 13 h., brasserie de Strasbourg, banquet de clôture.

Un cycliste se fracture le crâne à Hazebrouck

Samedi, vers midi 15, un cycliste, M. Roger Lestavel, 23 ans, garçon boucher, a été heurté par une automobile pilotée par M. Lucien Clerbout, 23 ans, mécanicien à Hazebrouck. Le cycliste a eu le crâne fracturé.

LES GRÈVES

Graves incidents à Avignon

Avignon, 11 juillet. — L'Union locale des syndicats cuvriers avait ordonné pour vendredi une grève générale de 24 heures par solidarité avec les grévistes du bâtiment qui ont cessé le travail depuis 23 jours.

La matinée a été marquée par des incidents, qui se sont déroulés devant les boutiques ou les grands magasins qui n'avaient pas obtempéré à l'ordre de grève.

Des coups ont été échangés entre les ouvriers qui voulaient continuer à travailler et les grévistes.

Les journaux n'ont pas été mis en vente, car les grévistes en ont arrêté les paquets à leur arrivée en gare.

Les grévistes ont empêché les paysans apportant des légumes et des fruits au marché en gros de décharger leurs marchandises.

Des incidents assez graves se sont produits dans le centre de la ville.

Une colonne de commerçants, de paysans, de petits industriels et d'artisans, qui chantaient la « Marseillaise » en se rendant de l'Hôtel de Ville à la Préfecture, a été attaquée par une troupe de grévistes qui chantaient l'« Internationale ». Il y a eu quelques blessés. La police a opéré six arrestations.

A 15 heures 30, alors que l'on pouvait croire le calme enfin rétabli, un groupe d'individus chantant l'« Internationale » a brisé les vitrines et a pillé le magasin de M. Plewinski, mercier, rue Bonneville.

A ROUBAIX

Aux établissements Louis Lepoutre et Cie

Nous avons voulu connaître la situation des établissements Louis Lepoutre et Cie qui, on le sait, sont toujours en grève.

La direction de ces établissements nous a fait la déclaration suivante:

« Les ouvriers occupant l'usine Lepoutre, 28, rue de la Redoute, ont fait placarder hier un avis déclarant que les patrons se refusaient à tout entretien.

» Or, nous apprenons que ces occupants ne représentent qu'une faible partie (10% environ) du personnel et que 563 ouvriers sont d'accord depuis trois semaines pour reprendre le travail aux conditions qui ont été indiquées à M. l'inspecteur du travail, c'est-à-dire: 1. 10% de hausse sur les salaires; 2. situation inchangée pour la retenue sur les salaires des frontaliers (10%).

» C'est pour cette raison que la direction ne peut accepter de discuter puisque ses conditions ont recueilli l'adhésion de la majorité de 90% du personnel qui réclame en outre, des pouvoirs publics, l'évacuation de l'usine. »

La reprise est décidée aux établissements Lemaire et Dillies

La grève s'amenuise de plus en plus. Un accord intersyndical vient de mettre fin à la grève des usines Lemaire et Dillies, rue des Filatures, et rue Boucher-de-Perthes.

Une troisième usine, celle de la rue de la Makellerie, est encore « occupée », mais là aussi on espère une reprise du travail d'ici peu.

A BAISIEUX

Fin de la grève du tissage Colombier

Nous apprenons que la grève du tissage Colombier, de Baisieux, est terminée. Les ouvriers reprendront le travail jeudi matin.

Dans la confiserie, l'accord est signé avec les Syndicats fibres

Samedi après-midi, au siège de l'Union petronale de Wervicq, MM. Mingers, pour Halluin, et Glorieux, pour Roubaix-Tourcoing, ont été reçus par M. Maréchal, président du Syndicat des confiseurs.

A la fin de cette entrevue, l'accord réglant le conflit dans cette profession a été signé par les deux représentants des syndicats libres pour Roubaix-Tourcoing et les environs.

A HALLUIN

La fin du conflit dans deux teillages

Samedi matin, un accord est intervenu entre les ouvriers et MM. Auguste et Leon Wervisch, qui exploitent chacun un teillage, rue de la Lys.

Le travail sera repris demain lundi. Les deux établissements emploient ensemble 65 ouvriers.

Il existe encore deux grèves à Halluin, celle des établissements Lorthiois-Leurent, chemin de la Grandville, occupés, et celle de la chocolaterie Stéphanis, rue Palestro. Le nombre des grévistes est de 550 environ.

L'AGITATION DANS L'AGRICULTURE

Menaces de grève de la moisson

La Fédération nationale des travailleurs de l'agriculture vient, par un ordre du jour, d'inviter les travailleurs agricoles à se mettre en grève le 14 juillet courant, si le projet de contrat collectif n'est pas signé à cette date. Cette menace peut être grave de conséquences au cas où l'ordre de cessation du travail serait suivi.

Une collision entre une auto et un camion, à Genech

L'AUTOMOBILE APRÈS L'ACCIDENT. (Ph du J. de Rx.)

Samedi matin, vers 7 h., une collision s'est produite à Genech, rue de la Gare, entre une auto, conduite par M. Gérard Ducatteau, 21 ans, étudiant, accompagné de M. Catu, 19 ans, étudiant, tous deux domiciliés à Paris, et un camion appartenant à un forain, M. Camille Aubin. Ce camion se trouvait rue de la Gare, à l'occasion de la ducasse.

L'avant droit du premier véhicule heurta l'arrière gauche du camion. Par suite d'importants dégâts, suite du choc, MM. Ducatteau et Catu furent blessés. Le premier porte une coupure au front. Le second a été atteint aux bras et à la figure et a subi une violente commotion.

Les blessés ont reçu des soins de M. le docteur Carton, de Cysoing.

La gendarmerie de Cysoing procède à l'enquête.

L'auto que conduisait M. Ducatteau a

Le Congrès des maires du Nord et de l'Est à Nancy

En gare de Nancy, M. Aubaud, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, a été accueilli par une bordée de coups de sifflets

La seconde journée du Congrès a débuté à 8 h. 30, par la visite de la colonie scolaire « Joseph-Antoine ».

A 10 heures, tous les congressistes se retrouvaient à l'Hôtel de Ville, en grand lieu, l'assemblée plénière.

M. le sénateur Jourdet présidait.

M. Marquigny, maire de Soissons, rapporte les vœux de la Commission des finances, qui sont adoptés à l'unanimité.

M. le Maire de Brey rapporte un vœu spécial relatif aux redevances des mines pour les communes. L'assemblée décide qu'une délégation accompagnera le président de l'Association à Paris, pour se rendre à la Présidence du Conseil, afin de protester contre la réduction des redevances minières.

Différents vœux sont adoptés, qui ont trait à l'Exposition de 1938 du progrès social à Lille, à l'affectation des bénéfices de la vente des dixièmes de la loterie pour la création de colonies scolaires; à l'autorisation, jusqu'à concurrence de 600 millions, de la Loterie des R.L.; à l'interdiction d'augmenter les prix actuels du gaz, un nouveau calcul de l'index électrique.

L'arrivée mouvementée de M. Aubaud

Pendant ce temps, M. Raoul Aubaud, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, remplaçant M. Salengro, empêché, arrivait en gare de Nancy par le rapide de 11 h. 25. A « Marseillaise » avait à peine pris fin qu'un millier de manifestants, arborant la plupart des cocardes tricolores, poussèrent les cris de: « La France aux Français! » à la vue de M. Aubaud. Au même moment, une bordée de sifflets à roulettes accueillait le ministre. Le tintamarre dura quelques minutes, le temps à M. Aubaud de monter en voiture pour gagner la Foire commerciale, qu'il inaugura rapidement.

A 12 h., M. Aubaud faisait son entrée dans la salle du congrès et assistait aux dernières délibérations.

En quelques mots, celui-ci affirmait la sollicitude du gouvernement envers les maires et leur association et réclamait leur collaboration et assurait l'assemblée de son désir de faire aboutir ses revendications.

Une motion, rédigée par Me Croquez, et résumant les travaux du congrès, est votée à l'usage du gouvernement et le congrès est déclaré clos.

A 13 h., dans les salons de l'Hôtel de Ville était servi le banquet de clôture comportant plus de 500 couverts.

Au champagne, des discours furent prononcés par MM. Bosney; Savignac, président de la Foire-Exposition de l'Est; Richard, maire de Colmar; Schmitt, amiral de Nancy, et Jovelet.

BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Sont admis définitivement les candidats dont les noms suivent:

Deuxième partie

Série Philosophie

Adam Jean (P.), Alluin Renée (P.), Andricq Henri (B.), Arquembourg René (P.), Aunay Raymond (P.), Bacrot Maurice (T.B.), Bador Josette (P.), Baillieul René (P.), Barbaroux Marie-Louise (P.), Batou Hamit (A.B.), Bavière Jacques (P.), Bavière Robert (A.B.), Bernard Claude (A.B.), Berkani Bachir (P.), Bernard Pierre (A.B.), Bertrand Lucienne (P.), Billebire Pierre (P.), Bilon Jean (A.B.), Blanchet Gilbert (P.), Blin Albert (P.), Blondel Andrée (P.), Bobée Georges (P.), Boorsch Nelly (P.), Bootz Emile (P.), Boucly Jules (P.), Brisson Claude (P.), Broussinche Philippe (P.), Bruge Jean (P.), Buire Jeanne (P.), Cabuil Marcel (P.), Cambray Jacques (A.B.), Canivet Suzanne (B.), Cannesson Jacqueline (P.), Cantais Jacques (P.), Canut Charles (P.), Cardot Claude (B.), Carrette Albert (A.B.), Carlier Pierre (P.), Carré Gilbert (A.B.), Catteau Eduard (T.B.), Cerf Jeanine (P.), Chambon Denise (P.), Charlier Marie-Louise (P.), Chevy Cecile (P.), Clarisse Raymond (B.), Coisne Joseph (P.), Colin Camille (P.), Coquerel Raymond (AB), Cornet Marie (P.), Courtecuisse Louis (AB), Debordt René (A.B.).

Debyser Madeleine (P.), Decroix Edith (P.), Deheuninck Jean (P.); Delair André (P.); Delannoy Paul (P.); Delemar Lucienne (P.); Delepierre Maurice (P.); Deivarre André (P.); Delvas Etienne (P.); Deprost Gerard (A.B.); Desanglois Fernande (A.B.); Desvarte Michel (P.); Devaux René (A.B.); Devries René (P.); Dewez Alphonse (A.B.); Dhellemmes Colette (P); Droulers Bernard (P.); Druesne Françoise (P.); Duhuisson Germaine (A.B.); Ducellier Jean (P.); Duez Jean (A.B.); Duhameau Alfred (P.); Dujardin André (P.); Dulardin Lucien (P.); Duprez Bernard (P.); Parsy Samuel (P.); Poutier Anne-Marie (P.); Perrel Jacques (P.); Fruchart Abel (P.); Fonfreide Marie-Louise (P.); Gantzhirt Francine (P.); Gauvain Bernadette (P.); Godart Roger (P.); Goudemand Maurice (P.); Gourdin Pierre (P.); Gourdon Luc (A.B.); Graham Wallace (A.B.); Grode Agnès (P.); Gruneau Jean (P.).

Guide Paul (A.B.), Guisnet Stéphane (P.), Hacart Annette (P.), Hanus André (P.), Havet René (A.B.), Hennion Pierre (P.), Herbrich Robert (P.), Heyden Jacques (P.), Hochard Léonce (P.), Jourdain Pierre (P.), Lagache André (P.), Lapersonne Clément (P.), Lataste Reine (P.), Lecrivain Marthe (P.), Le Dissez Georges (P.), Lemaire Claude (P.), Lemaire Raymond (P.), Lemercier Robert (A.B.), Lenormand Claude (A.B.), Léturgie Francine (A.B.), Liard Paulette (P.), Louchet Lucienne (T.B.), Loy Jacques (P.), Maes Gérard (P.), Maes Henri (P.), Malfait Henriette (A.B.), Maniglier Gustave (B.), Marcque Philippe (P.), Maréchal Jean (P.), Marek Edmond (P.), Massinon Abel (P.), Mayeur André (P.), Minier Gilberte (P.).

Moniez Paul (P.), Monroy Marguerite (P.), Moreau Louis (P.), Morlighem Raymonde (A.B.), Nazarian Siranouche (P.), Noyon Gustave (P.), Pannequin Odile (P.), Péquerlaux Gaston (P.), Péquignot Yvonne (P.), Perrin Paulette (P.), Prouvot Claude (P.), Quesnoit Henriette (P.), Rasse Xavier (A.B.), Rigaut Renée (B.), Roches Maryvonne (AB), Roussel Jean (P.), Roussel Louis (P.), Roussel Robert (P.), Sacre Monique (P.), Sahut Camille (P.), Saint-Quentin Béatrice (P.), Samain Gabrielle (A.B.), Saurat Marguerite (P.), Scheyers Andrée (P.).

Slauve Suzanne (A.B.), Tacquet Pierre (P.), Talbot Cécile (P.), Talbot Andrée (P.), Teillez Robert (B.), Thery Jean (P.), Toury Marc (P.), Trenteseaux Roger (A.B.), Trouillet André (P.), Truffaut Jules (A.B.), Vaillant Pierre (P.), Vanbremeersch François (A.B.), Vancecloo Paul (P.), Van Peteghem Jacques (P.), Vanhove Alfred (P.), Vast Alberte (P.), Vienne Jeanne (P.), Vigrux Germaine (B.), Bertière Geneviève (B.), Cerf Jean (P.), Chantry Marcel (P.), Chedeville Jean (A.B.), Chemin Jacques (F.), Clausse Simone (P.), Cluze Charlotte (P.), Combes Antoine (A.B.), Condamin Renée (P.), Coppalle Marie (P.), Daroles Georgette (P.), Decrook Norbert (A.B.), Defrance Cécile (A.B.), Delamare Micheline (P.).

Delacourt Henri (P.), Delacroix Daniel (A.B.), Delbey Paul (P.), Deligne Rene (P.), Deplette Juliette (P.), Dhues Henriette (P.), Didriche Colette (B.), Dubois Paul (A.B.), Dufour Charles (P.), Duminy Jean (P.), Dumoulin Alfred (A.B.), Dupont André (P.), Duporge Andrée (P.), Duval André (P.), Eloy André (P.), Falour Mireille (A.B.), Faucquez Denise (P.), Favier Yvette (P.), Fontaine Gillette (P.), Fontaine Roger (B.), Fosset Jean (A.B.), Gallard René (A.B.), Gay Simone (A.B.), Gendrot Pierre (P.), Godecaux Andrée (P.), Gorse Suzanne (P.), Grard Alexandre (P.), Hay Louis (A.B.), Heppe Maurice (B.), Héraud Marcel (B.), Jouanne Paul (A.B.), Jousse Nicole (P.), Julien Claude (A.B.), Laty Jean (P.), Lebrun Pierre (P.), Lebrun Yvette (P.), Le Garrec Louise (P.), Legrand Yvonne (P.), Leleu Madeleine (P.), Lemaire André (P.), Lemaire Philippe (P.), Lemaitre André (A.B.), Lenglet Jean (P.), Leroy Pierre (A.B.), Lesteven Maurice (A.B.), Lhomme Andrée (P.), Litschgi Jean (P.), Lucas Yves (P.), Malbrancke Jean (A.B.), Marchandise Jacques (A.B.), Massin Emile (P.), Masson Fernand (P.), Meurice Camille (P.), Mills Jeanne (P.), Mogan Marie-Thérèse (P.).

Mouricou François (B.), Normand Michel (P.), Niaudet Jacques (P.), Pechenart Jacques (P.), Pérouse de Montclos Clotilde (P.), Petit André (P.), Pierquet Charlotte (P.), Pierru Louis (P.), Piquard André (A.B.), Polard Louis (P.), Prat Louis (P.), Prouiteau Jean (P.), Quelen Etienne (P.), Queste Elisabeth (P.), Quevenne Yvonne (P.), Rabelle Etienne (P.), Renneville André (A.B.), Richez Edith (P.), Riechers Pierre (A.B.), Rossat Alix (P.), Rys André (P.), Schaepelynck Louis (P.), Boulinguier Marie-Thérèse (P.), Sannier André (P.), Servet Marie-Antoinette (A.B.), Tétart Henri (P.), Thillier Régine (P.), Valliant Edith (P.), Valliant Jeanne (P.), Vequette Aobert (P.), Vasseur Paulin (P.), Vauseuse Reine (P.), Voekle Alfred (P.), Willem Henriette (A.B.),

(*A suivre*).

Le Congrès national d'urbanisme et d'habitation à Lille

Le congrès national d'urbanisme et d'habitation, qui s'est ouvert vendredi à Lille, a poursuivi ses travaux samedi, en présence de MM. Henri Sellier, ministre de la Santé publique, et Georges Risler, membre de l'Institut.

Les congressistes ont participé le matin à deux séances. La première était consacrée à la revue « Urbanisme ».

Au cours de la deuxième réunion, après la lecture des différents rapports, M. Sellier a déclaré notamment:

« Le Gouvernement assumerait la responsabilité de la plus lamentable des faillites, s'il se révélait incapable d'accomplir, dans l'ordre de l'Hygiène publique et de la protection sanitaire, les transformations dont l'urgence est soulignée par tous les hommes, quelle que soit leur nuance politique, qui ont le souci de la protection de la race et de l'avenir de la Nation.

La visite des congressistes à Roubaix

Dans l'après-midi, les congressistes ont fait d'intéressantes visites d'études à Lille, à Tourcoing et à Roubaix, où ils furent accueillis, vers 16 h. 30, au Parc Barbieux, par MM. Kleber Sory, adjoint au maire, président de l'office public municipal des habitations à bon marché: Sadi Lebrun, directeur des Travaux municipaux, et Victor Hache, membre du Conseil supérieur des H.B.M.

Parmi les personnalités, nous avons remarqué la présence de MM. G. Risler, membre de l'Institut; Taillard, vice-président du Conseil général de la Seine, etc...

La caravane admira beaucoup le magnifique jardin public, puis elle se rendit au Nouveau-Roubaix, devant les 775 logements, appartements et maisons individuelles de l'Office municipal.

Avenue Linné, les congressistes allèrent visiter le groupe des 65 coquettes maisons de la Société anonyme roubaisienne d'habitations ouvrières. Après avoir admiré le lotissement de « La Justice », magnifique réalisation de la « Maison Ouvrière », ils se rendirent au Parc municipal des sports et à l'Ecole de plein air.

Ils virent également l'Hôpital de la Fraternité et le Monument aux morts.

A 17 h. 20, les visiteurs étaient reçus à l'Hôtel de Ville, dans la salle Pierre-de-Roubaix, par la municipalité, que représentaient MM. Sory et L. Grandjean, secrétaire général de la mairie.

LES PRIX DE L'AUTOMOBILE

La Fédération de l'Automobile communique:

Le public ne s'est pas suffisamment rendu compte que l'industrie automobile française n'a cessé de réduire ses prix. Par rapport à ceux d'avant-guerre, — autant qu'il peut s'agir de voitures comparables, — les prix actuels sont infiniment plus réduits que ceux des autres productions nationales.

Malgré les charges nouvelles qui leur sont imposées, les constructeurs d'automobiles entendent continuer cette politique. Ils désirent, en effet, avant tout, favoriser la diffusion de l'automobile, principal stimulant de l'activité économique du pays.

Ils ont pu, jusqu'à présent, maintenir leurs prix, notamment grâce au concours de leurs agents qui ont accepté une réduction importante du taux de leurs commissions, étant entendu que:

« Les prix des catalogues seront strictement appliqués;

« La reprise des voitures usagées sera par ailleurs faite à des prix correspondant à la valeur réelle de ces voitures. »

Il sera ainsi mis fin à des trafics qui, dans l'ensemble, donnaient à l'acheteur des avantages illusoires, les pertes faites sur les uns devant être récupérées sur les autres, et la clientèle sera à même de se procurer à leur juste prix — restant d'ailleurs très bas — les véhicules dont elle a besoin.

Après la session des Assises

L'adjudant René Beaumes et d'autres condamnés se pourvoient en cassation

A la suite de sa condamnation à la peine capitale, l'adjudant Beaumes a signé un pourvoi en cassation. Le condamné sera transféré sous peu à Lille, lieu désigné pour son exécution.

Se sont également pourvus en cassation Jacques Egret, ex-receveur d'Enregistrement à Bouchain, condamné à 7 ans de travaux publics pour détournement de deniers publics; Jules Jocaille, condamné à 20 ans de travaux forcés pour meurtre à Cambrai, et Henri Deshayes de Bonneval, condamné à 2 ans de prison pour faux et usage de faux.

Leprettre, l'assassin de Rosendaël, a refusé de se pourvoir et a, d'ores et déjà, été transféré à Dunkerque où, selon les termes de l'arrêt de condamnation, il doit avoir la tête tranchée.

A Tlemcen, des jeunes gens menacent un capitaine

Un sous-officier arrivé à la rescousse est blessé d'un coup de feu

Oran, 11 juillet. — A Tlemcen, hier, vers 23 heures, le capitaine-pharmacien Moreau, en tenue, accompagné de sa femme, rentrait chez lui, lorsqu'il a été pris à partie par un groupe de jeunes gens.

Devant les menaces dont il était l'objet, l'officier a appelé à l'aide quelques sous-officiers de tirailleurs qui passaient. L'un de ceux-ci a voulu appréhender le meneur de la bande. Mais à ce geste a répondu un coup de feu qui a blessé le sous-officier.

Les agresseurs ont pris aussitôt la fuite. Un autre sous-officier a été atteint par une bouteille. Les deux blessés ont été hospitalisés.

Le Congrès national d'urbanisme et d'habitation à Lille

Le congrès national d'urbanisme et d'habitation, qui s'est ouvert vendredi à Lille, a poursuivi ses travaux samedi, en présence de MM. Henri Sellier, ministre de la Santé publique, et Georges Risler, membre de l'Institut.

Les congressistes ont participé le matin à deux séances. La première était consacrée à la revue « Urbanisme ».

Au cours de la deuxième réunion, après la lecture des différents rapports, M. Sellier a déclaré notamment:

« Le Gouvernement assumerait la responsabilité de la plus lamentable des faillites, s'il se révélait incapable d'accomplir, dans l'ordre de l'Hygiène publique et de la protection sanitaire, les transformations dont l'urgence est soulignée par tous les hommes, quelle que soit leur nuance politique, qui ont le souci de la protection de la race et de l'avenir de la Nation.

La visite des congressistes à Roubaix

Dans l'après-midi, les congressistes ont fait d'intéressantes visites d'études à Lille, à Tourcoing et à Roubaix, où ils furent accueillis, vers 16 h. 30, au Parc Barbieux, par MM. Kleber Sory, adjoint au maire, président de l'office public municipal des habitations à bon marché: Sadi Lebrun, directeur des Travaux municipaux, et Victor Hache, membre du Conseil supérieur des H.B.M.

Parmi les personnalités, nous avons remarqué la présence de MM. G. Risler, membre de l'Institut; Taillard, vice-président du Conseil général de la Seine, etc...

La caravane admira beaucoup le magnifique jardin public, puis elle se rendit au Nouveau-Roubaix, devant les 775 logements, appartements et maisons individuelles de l'Office municipal.

Avenue Linné, les congressistes allèrent visiter le groupe des 65 coquettes maisons de la Société anonyme roubaisienne d'habitations ouvrières. Après avoir admiré le lotissement de « La Justice », magnifique réalisation de la « Maison Ouvrière », ils se rendirent au Parc municipal des sports et à l'Ecole de plein air.

Ils virent également l'Hôpital de la Fraternité et le Monument aux morts.

A 17 h. 20, les visiteurs étaient reçus à l'Hôtel de Ville, dans la salle Pierre-de-Roubaix, par la municipalité, que représentaient MM. Sory et L. Grandjean, secrétaire général de la mairie.

Dernière Heure

Le réarmement de l'Angleterre

Londres, 11 juillet. — Dans un discours qu'il a prononcé à Southampton, sir Samuel Hoare, premier lord de l'Amirauté, a déclaré que l'Angleterre se voit contrainte, par la force des circonstances, de construire, dans les plus brefs délais, une flotte virtuellement neuve et assez puissante pour aller n'importe où et accomplir ses devoirs sous toutes conditions